



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie - 46500 Miers

Tél : 05.65.33.61.50 courriel : mairiemiers@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 septembre 2022

Le vingt-deux septembre deux mil vingt-deux, le conseil municipal de Miers, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Caroline Mey-Fau.

Membres présent.e.s : Aubert Jeanne, Bouchet Michaël, Boudet Jean-Bernard, Cros Emmanuel, Genriès Olivier, Laville Benoît, Mey-Fau Caroline, Verbiguié Mélanie.

Membres excusés : Séverine Lafargue, Marie-Pierre Cassabois

Procuration : Marie-Pierre Cassabois à Jean-Bernard Boudet.

Date de convocation : 15 septembre 2022

Secrétaire de séance : Emmanuel Cros

Avant de commencer la séance, Madame la Maire demande à rajouter un point à l'ordre du jour : demande d'occupation du domaine public pour une coiffeuse itinérante qu'il faut signer avant le 7 octobre.

Ordre du jour :

Approbation du PV du conseil municipal du 25 août 2022

1. Validation proposition d'honoraires 4M et avenant rénovation école
 2. Autorisation de passage Rallye Castine Terre d'Occitanie
 3. Demande occupation du domaine public commerce ambulant
- Questions diverses

Approbation du PV du conseil municipal du 25 août 2022 à l'unanimité.

1. Validation proposition d'honoraires 4M et avenant rénovation école

Madame la Maire présente la proposition d'honoraires et l'avenant envoyé par le bureau d'études 4M qui est en charge des travaux de rénovation des logements et de l'école.

Ces honoraires s'élèvent à 19 695,86€ TTC ou 16413,22 HT, soit 10,9% du marché initial.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité pour le montant des honoraires.

La décision concernant l'avenant de 2740,78€ TTC est reportée afin d'avoir plus d'informations sur celui-ci.

2. Autorisation de passage Rallye castine Terre d'Occitanie

Mme la Maire fait part de la demande par les organisateurs du passage à nouveau d'une étape du Rallye castine à Miers. Elle rappelle l'engagement fort d'associations pour que ce jour-là soit une fête réussie.

Toutefois, certaines personnes peuvent être sensibles au fait que ce sport entraîne de la pollution dans un environnement préservé.

Elle souligne que la majorité des Miersois est satisfait du passage de cette compétition sur la Commune.

Au vu des différents avantages et inconvénients liés au passage du Rallye Castine Terre d'Occitanie prévu en 2023, le Conseil municipal a voté :

Votes pour : 7

Abstentions : 2

3. Demande occupation du domaine public commerce ambulant

Suite à la demande d'une coiffeuse itinérante pour l'installation de son camion ambulant les vendredis sur la place de Miers, *le conseil municipal en accepte le principe à l'unanimité*. Les conditions sont les mêmes que pour le vendeur de pizzas. Aucune participation ne lui sera la 1^{ère} année.

Questions diverses : Mélanie Verbiguié informe le conseil de l'organisation du Téléthon commun avec Alvignac et Rignac sur propositions des clubs de pétanque respectifs. La date du 2 et 3 décembre est actée. Halloween sera organisée le 31 octobre et le Noël des enfants l'un des samedis de décembre.

Jean-Bernard Boudet indique qu'une réflexion doit être menée sur le maintien du 2d poste d'agent technique. Mme la Maire informe qu'elle a pris RV avec Cap emploi et interpellée la Préfète sur la nécessité de maintenir les emplois aidés, aujourd'hui menacés, pour soutenir les communes.

Il est aussi question de réfléchir au devenir du bâtiment de la boulangerie qui nécessite des travaux. Mme la Maire informe que le plombier interviendra pour des travaux urgents. Des devis ont été demandés pour l'installation dans une cabine de douche à la place de la baignoire sabot.

Fin de séance : 22h45